

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018



Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2018.

L'exercice financier 2018 s'est soldé avec un surplus de 268 823 \$ sur un budget approximatif de 3 M \$. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières, à l'encaissement de divers transferts et aux revenus d'intérêts du compte bancaire.

Au 31 décembre 2018, le total du surplus accumulé était de 1 506 980 \$. Le surplus actuel fait en sorte que la municipalité se trouve dans une position financière avantageuse. Dans le programme triennal des immobilisations 2019, une somme provenant du surplus accumulé est prévue pour continuer le développement résidentiel sur le territoire.

Finalement, vous trouverez, à titre informatif, l'opinion du vérificateur externe contenue dans le rapport financier 2018.

En vous remerciant pour la confiance accordée envers les élus de la municipalité.

Michel Larochelle

Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska



PROJETS 2018 OÙ LES SURPLUS ONT ÉTÉ AFFECTÉS

Drainage et réfection des
1^{re} et 2^e Avenues

Réfection du Boulevard
Bois-Francis Sud

Opinion de la société de
comptables professionnels
agréés, Groupe RDL Victoriaville
SENCRL

« À notre avis, les états financiers
donnent, dans tous leurs aspects
significatifs, une image fidèle de la
situation financière de la
Municipalité de Saint-Christophe
d'Arthabaska au 31 décembre 2018,
ainsi que les résultats de ses
activités, de la variation de ses
actifs financiers nets et de ses flux
de trésorerie pour l'exercice
terminé à cette date conformément
aux Normes comptables canadiennes
pour le secteur public. »